

Conférence sur l'Avenir de l'Europe :

Charte de la Conférence



Conference
on the **Future**
of **Europe**

Charte des citoyens et des organisateurs d'événements participant à la CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Je contribuerai au débat et aux délibérations sur les priorités de notre avenir commun, avec des citoyens de tous horizons, de toutes origines et de toutes régions de l'Union européenne.

En tant que participant(e) à la conférence, je m'engage à :

- Respecter **nos valeurs européennes**, telles qu'elles sont énoncées à l'article 2 du traité sur l'Union européenne: **la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités**, ces valeurs faisant partie intégrante de notre identité européenne, et faire preuve de respect dans mes échanges avec les autres. Ces valeurs sont **communes à tous les États membres, au sein d'une société dans laquelle le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes doivent prévaloir**.
- Contribuer à la conférence par des **propositions constructives et concrètes**, en respectant les opinions des autres citoyens et en cherchant à bâtir ensemble l'avenir de l'Europe.
- M'abstenir d'exprimer, de diffuser ou de partager des **contenus illicites, haineux ou délibérément erronés ou trompeurs**. À cet égard, je m'engage à toujours citer des **sources crédibles et fiables** si je partage du contenu et des informations en vue d'étayer mes idées.
- Je participe à la conférence sur une base **volontaire** et je m'engage à ne pas chercher à utiliser la conférence pour défendre **des intérêts commerciaux ou exclusivement privés**.

En tant que partie organisant des événements dans le cadre de la conférence, je m'engage à :

- Placer les **citoyens au centre** de tout événement et à leur permettre de s'exprimer librement.
- Promouvoir des événements **inclusifs et accessibles** à tous les citoyens, notamment en publiant les informations relatives à tout événement sur la plateforme numérique multilingue de la conférence.
- Respecter les **principes énoncés dans la déclaration commune** relative à la conférence sur l'avenir de l'Europe et à veiller à ce que les citoyens puissent débattre des sujets qu'ils estiment importants.
- Encourager la **diversité dans les débats**, en soutenant activement la participation de citoyens de tous horizons, sans distinctions de sexe, d'orientation sexuelle, d'âge, de milieu socio-économique, de religion ni de niveau d'éducation.
- **Respecter la liberté d'expression**, en permettant à des opinions et des propositions contradictoires de s'exprimer, pour autant qu'elles ne soient ni haineuses, ni illégales.
- Au besoin, et dans la mesure du possible, favoriser la **participation transfrontière** des citoyens et le recours à **plusieurs langues de l'UE** dans les événements.
- Garantir une **transparence totale**. À l'issue de tout événement, je **rendrai compte publiquement des débats et des recommandations** formulées par les citoyens, sur la plateforme numérique multilingue de la conférence. Je **diffuserai les événements en direct et/ou en différé**, dans la mesure du possible.
- Si je fournis aux participants des **informations sur des thèmes de débat** (p. ex., du contenu numérique, imprimé ou audiovisuel), je veille à ce que ces informations soient précises, fiables et accessibles et qu'elles disposent de références connues.
- Garantir le respect des règles de l'**UE** en matière de **protection des données** et de respect de la vie privée;
- Utiliser uniquement l'**identité visuelle de la conférence** autorisée pour faire connaître l'événement.

Les citoyens et les organisations partenaires souhaitant participer activement à la conférence sur l'avenir de l'Europe sont tenus de respecter la présente charte. Les institutions européennes se réservent le droit de retirer de la plateforme tout contenu jugé contraire à cet engagement, ainsi que d'empêcher toute personne ou organisation qui enfreindrait les principes de la charte d'utiliser l'identité visuelle de la conférence, ou de lui retirer la possibilité de l'utiliser.